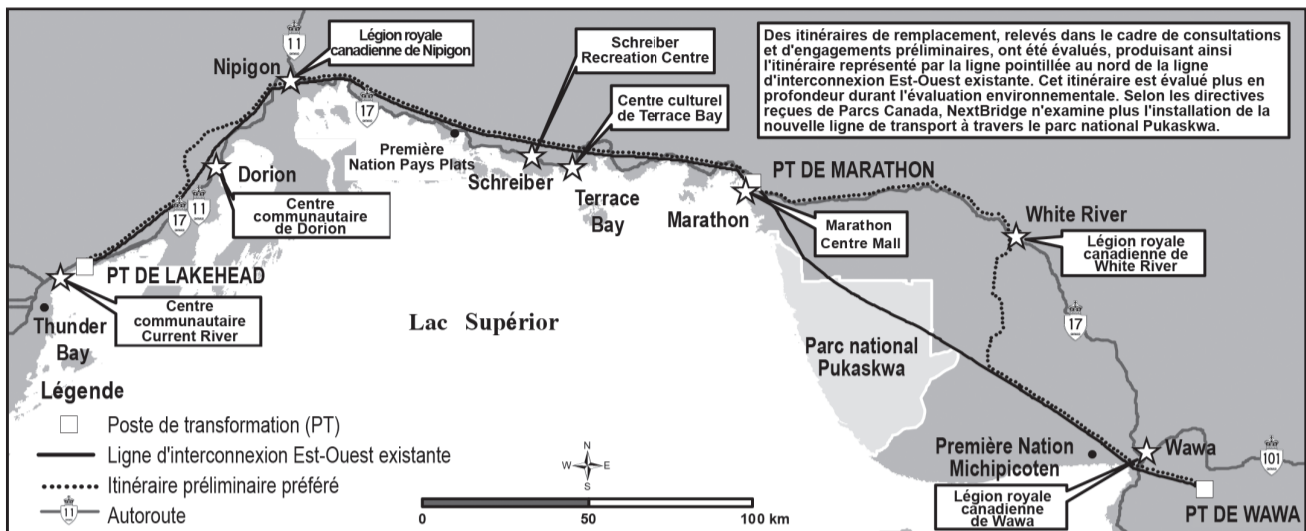


# Avis de journées portes ouvertes

## NextBridge Infrastructure – Projet de nouvelle ligne d'interconnexion Est-Ouest

NextBridge Infrastructure (NextBridge) – un partenariat entre NextEra Energy Canada, Enbridge Inc., et Borealis Infrastructure – réalise une évaluation environnementale en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* afin de construire une ligne de transport à double circuit de 230-kilovolts (kV) d'une longueur d'environ 447 kilomètres (km), pour relier le poste de transformation (PT) de Wawa au PT de Lakehead, situé dans la municipalité de Shuniah près de Thunder Bay, avec une connexion au PT de Marathon. Le projet de nouvelle ligne d'interconnexion Est-Ouest (le projet) sera généralement parallèle à un corridor de ligne de transport à double circuit de 230 kV existante (la ligne d'interconnexion Est-Ouest existante), mais en évitant certaines caractéristiques sensibles traversées par la ligne existante, notamment le Parc national Pukaskwa. Un itinéraire préliminaire préféré est maintenant disponible pour examen et est illustré sur la carte ci-dessous.



### HORAIRE DES PORTES OUVERTES

Le projet est nécessaire pour assurer la fiabilité à long terme de l'approvisionnement en électricité dans le nord-ouest de l'Ontario (le Nord-Ouest). On s'attend à ce que les activités industrielles ayant cours dans le Nord-Ouest, en particulier dans le secteur minier, entraînent une croissance de la demande en électricité au cours des prochaines décennies. À partir de cette croissance, ainsi que des changements relatifs à l'approvisionnement en électricité dans cette région, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la SIERE; anciennement l'Office de l'électricité de l'Ontario ou l'OEO) a cerné un besoin en matière de nouvel approvisionnement d'électricité dans le Nord-Ouest. La SIERE a étudié les solutions et a recommandé l'expansion de la ligne d'interconnexion Est-Ouest en se basant sur des critères techniques, économiques et autres.

Le 7 août 2013, NextBridge a été désignée par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la CEO) pour élaborer un projet et pour remplir une autorisation de construire. NextBridge, le partisan du projet, s'engage à consulter tous les membres de la communauté intéressés, les représentants élus, ainsi que le personnel municipal, les organismes, les propriétaires fonciers, les autres intervenants et les communautés des Premières Nations et des Métis de manière claire et mutuelle tout au long du projet.

Conformément à l'obligation de consulter les intervenants autochtones déléguée à NextBridge par la Couronne, les communautés des Premières Nations et Métisses sont consultées quant à l'itinéraire et à l'évaluation environnementale. Des rencontres distinctes et spécifiques auront lieu avec les membres de ces communautés; toutefois, nous encourageons toute la population à participer aux portes ouvertes publiques.

La date cible initiale d'entrée en service pour le projet était la première moitié de 2018. Le 20 septembre 2014, la SIERE a envoyé une lettre à la CEO. Dans cette lettre, la SIERE a proposé d'élaborer un horaire afin de prolonger le projet. La nouvelle date cible d'entrée en service du projet est en 2020.

Le document des cadres de référence proposés a été soumis au ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le MEACC) le 28 février 2014. Ce document a été par la suite modifié en réponse aux commentaires des intervenants et des communautés autochtones et soumis à nouveau le 22 mai 2014. Le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique a approuvé les cadres de référence le 28 août 2014. NextBridge a commencé l'évaluation environnementale en août 2014, recueille depuis des données pour cette évaluation et tiendra des journées portes ouvertes en appui à l'évaluation environnementale, comme c'est indiqué dans le présent avis. L'évaluation environnementale sera effectuée conformément au mandat approuvé et aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales*.

L'ébauche du rapport de l'évaluation environnementale sera soumise au MEACC et sera accessible à des fins de révision et de formulation de commentaires. NextBridge fournira au public un avis pour la période d'examen et de commentaires relatifs à l'ébauche du rapport au moment de la soumission de l'ébauche au MEACC et publiera l'ébauche sur le site Web du projet. NextBridge mettra ensuite à jour l'évaluation environnementale à partir des commentaires reçus pendant la période d'examen et de commentaires de l'ébauche, au besoin, puis soumettra le rapport final au MEACC aux fins d'examen et d'approbation. NextBridge fournira au public un avis au moment de la soumission de l'évaluation environnementale finale au MEACC, y compris les endroits où vous pourrez passer en revue le rapport.

#### Portes ouvertes publiques

Une participation active au processus d'évaluation environnementale est encouragée : n'hésitez pas à transmettre des questions et des commentaires au personnel du projet et à assister aux journées portes ouvertes publiques du projet. Des occasions de consultation, telles que des journées portes ouvertes publiques, seront tenues pendant toute l'évaluation environnementale. Elles seront annoncées dans des envois postaux, des avis dans les journaux et des avis publics sur [www.nextbridge.ca](http://www.nextbridge.ca). Ces journées portes ouvertes publiques représenteront une occasion d'en apprendre davantage au sujet du projet. L'information relative aux éléments suivants sera accessible pendant les journées portes ouvertes : les processus de l'évaluation environnementale et de l'autorisation de construire, les résultats des études préliminaires et des études ayant lieu pendant l'évaluation environnementale, les examens relatifs aux itinéraires et les décisions à ce jour, les cartes de l'itinéraire préliminaire préféré, l'accès préliminaire à la ligne de transmission et les zones de construction, les questions entourant les terres et les propriétés et les étapes suivantes du processus de l'évaluation environnementale.

Les renseignements présentés lors des journées portes ouvertes publiques seront aussi disponibles sur [www.nextbridge.ca](http://www.nextbridge.ca) à des fins d'examen et de commentaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la proposition de projet, veuillez prendre contact avec :

John Deese, directeur du projet, NextBridge Infrastructure  
390, rue Bay, bureau 1720, Toronto (Ontario) M5H 2Y2  
Téléphone : 1 888 767-3006  
Courriel : [info@nextbridge.ca](mailto:info@nextbridge.ca)  
Télécopieur : 416 364-2533

**NEXTBRIDGE**  
INFRASTRUCTURE

Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique à des fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier qui sera mis à la disposition du grand public, tel que décrit dans l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels feront partie d'un dossier public qui sera à la disposition du grand public, sauf si vous demandez qu'ils soient tenus confidentiels. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique au 416 327-1434.